

le 12/12/2025

## Comment contester le non-versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) ou contestation du niveau de positionnement d'implication

Le CIA fait partie du RIFSEEP et reste discrétionnaire, mais il doit respecter un cadre réglementaire et une procédure transparente.

### ***Vous pouvez le contester si :***

- 👉 vous estimez que la décision est injustifiée, arbitraire, non motivée ou non conforme aux règles internes si :
  - les critères retenus n'ont pas été appliqués correctement ;
  - vous n'avez pas été évalué de manière régulière ;
  - la décision semble discriminatoire ( positionnement sur un niveau inférieur) ;
  - la modulation n'est appuyée sur aucun élément objectif...

### ***1. A qui et comment ?***

- 👉 Envoyez une demande écrite (mail ou courrier administratif) à votre direction ou à la Direction des Ressources Humaines, en demandant une motivation écrite de la décision.  
**Vous avez droit à une motivation lorsque la décision est défavorable.**

### ***2. Adresser un recours gracieux à :***

Monsieur le Maire ou Monsieur le Directeur Général des Services.  
(*Modèle de recours gracieux ci-dessous à adapter à votre situation – Non-versement du CIA, ou contestation du niveau de positionnement d'implication* ).

### ***3. En dernier lieu le recours contentieux***

- 👉 Si les démarches internes échouent, vous pouvez saisir :  
le tribunal administratif dans un délai de 2 mois après la décision explicite ou implicite de refus. Le juge vérifiera que la procédure a été régulière, que votre appréciation professionnelle n'a pas été mal évaluée, qu'il n'y a pas d'erreur manifeste d'appréciation.  
⚠ Le CIA est discrétionnaire, mais il doit être fondé sur des critères objectifs, sinon la décision peut être annulée .

**Le recours doit :**

- 👉 rappeler les faits ;
- 👉 expliquer en quoi la décision semble irrégulière ou injustifiée ;
- 👉 demander une révision de la décision ; ( joindre vos entretiens professionnels, évaluations et la décision prise ; le recours gracieux avec ( le justificatif d'envoi ) , la délibération sur le RiFSEP et CIA )

***L'écoute ; l'information ; l'accompagnement et la défense, est le quotidien de vos représentants syndicaux UNSA TVDM!***

***N'hésitez pas à nous contacter !***

***Rappel lors du CST du 06 décembre 2024 l'UNSA a été contraint de s'abstenir lors du vote de ce dossier car il était lié à la revalorisation RIFSEEP phase 2 ( FO : pour, les autres OS ne s'étaient pas présentées à la convocation de cette instance)***



Nom, prénom  
Identifiant  
Grade  
Service

Adresse professionnelle

À l'attention de :  
[Nom de l'autorité hiérarchique ou territoriale]  
[Collectivité / administration]  
[Adresse]

Lieu, le [date]

Objet : Recours gracieux contre la décision de non-versement du CIA – Année 2024 ou contre le positionnement sur niveau d'implication.

Madame / Monsieur [titre ou nom de l'autorité],

Par la présente, j'ai l'honneur de former un recours gracieux contre la décision de non-versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour l'année [2024 ] ou contre mon positionnement sur niveau d'implication. , décision dont j'ai eu connaissance le [date de notification ou découverte].

En effet, cette décision constitue pour moi une mesure défavorable dont je souhaite connaître les éléments précis la justifiant. Conformément au droit à la motivation des décisions individuelles défavorables, je vous remercie de bien vouloir me préciser les critères et éléments d'évaluation qui ont conduit à cette absence d'attribution.

Après examen des règles internes et de ma situation professionnelle, il me semble que les motifs présentés (ou l'absence de motifs) ne reflètent pas l'engagement et la manière de servir qui ont été les miens tout au long de l'année, notamment :

– [Exemples : assiduité, dépassement des objectifs, implication dans des projets, continuité de service, avis hiérarchiques favorables, etc.]

Je considère donc que la décision repose sur une appréciation qui pourrait être incomplète ou erronée.

C'est pourquoi je sollicite une révision de cette décision et le réexamen de mon droit au versement du CIA pour l'année considérée, conformément aux critères définis par le dispositif RIFSEEP et les textes internes à votre administration.

Je reste bien entendu disponible pour un entretien ou pour fournir tout document complémentaire permettant une évaluation juste et objective.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur....., l'expression de mes salutations respectueuses.

[Nom, prénom]

***Signature***

